

# USAGERS DES DÉCHETERIES

**“ Créez votre compte  
EN LIGNE en 2024 ”**



À partir du **1<sup>er</sup> juillet 2024**, vous devez créer votre compte personnel en ligne pour :

- Justifier de votre lieu d'habitation
- Suivre vos passages en déchèterie
- Renouveler votre badge en cas de perte, de vol ou de badge défectueux.



**Créez votre compte en ligne sur :**

<https://www.siredom.com/portail-decheteries/>